

GO FORMATION

NEWSLETTER

N° 8/2014 11 septembre 2014

ACTUALITÉ 1

Séance d'information sur les nouvelles formations universitaires

FORMATION 2

Remise des diplômes des cours du soir - Discours de Monsieur Michel Lanners

APPRENTISSAGE 3

Lancez-vous dans l'apprentissage !

AGENDA 4

- Formations longues
- Séminaires

Séance d'information sur les nouvelles formations universitaires

jeudi, 18 septembre à partir de 18.30 heures au
Luxembourg Lifelong Learning Center

Le jeudi, 18 septembre 2014 à 18.30 heures, le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC) de la Chambre des salariés organisera une séance d'information sur les formations universitaires.

La séance débutera par une présentation des aides financières et des congés en matière de formation continue et sera suivie par des présentations des différentes formations universitaires débutant entre octobre 2014 et mai 2015. À cette occasion les responsables des formations universitaires concernées viendront au Luxembourg afin de répondre aux questions des candidats potentiels.

Seront présentées les formations suivantes :

- **Master Financial Analysis and Strategy**, organisé en collaboration avec l'IAE-IGR de l'Université Rennes I.
- **Double Master : Master Management de Projets Logistiques**, organisé en collaboration avec l'Université Panthéon-Assas Paris II et le **Master Achat International** organisé en collaboration avec l'Université de Strasbourg.
- **Licence Gestion Comptable et Financière des PME-PMI**, orga-

nisé en collaboration avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam).

- **Licence Management des Organisations Métiers de la Comptabilité et Paie**, organisée en collaboration avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam).
- **Licence Gestion Comptable, parcours Contrôle de Gestion** en collaboration avec l'IUT Poincaré de l'Université de Lorraine.
- **Licence Sciences du Travail et de la Société, mention Analyse du travail, psychologie et formation parcours Psychologie du travail** organisée avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam).
- **Certificat de Compétence Management de la Santé, du Bien Être et du Développement Durable au Travail pour les TPE/PMI**, organisé en collaboration avec le Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam).

La séance d'information a lieu dans les locaux de la Chambre des salariés : 13, rue de Bragance L-1255 Luxembourg.

Venez nombreux !

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

FORMATION

Remise des diplômes des cours du soir du LLLC de la Chambre des salariés, qui a eu lieu le 10 juillet 2014.

Discours de Monsieur Michel Lanners, premier conseiller de gouvernement au Ministère de l'éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse



Chères Lauréates, chers Lauréats,
Monsieur le Président de la CSL,
Mesdames et Messieurs les Formateurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur pour moi de pouvoir vous adresser au nom du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse quelques mots à l'occasion de cette remise des diplômes.

Chères lauréates, chers lauréats, vous êtes les vedettes de cette soirée et je vous présente toutes mes félicitations pour votre engagement, vos efforts et peut-être aussi sacrifices que vous avez dû faire pour mener à terme votre projet.

La réussite à une formation est avant tout une réussite individuelle. Vous le savez puisque vous avez dû et su montrer que vous disposez des compétences visées.

Dans le jargon de la commission européenne, on appelle ce que vous avez appris les acquis d'apprentissage.

La réussite individuelle se fonde aussi dans une démarche collective. Voilà pourquoi mes remerciements vont aussi à vos proches qui vous ont soutenu tout au long de la formation. En référence au vieil adage que « Derrière chaque grand homme, se cache une femme », je me permets de déformer celui-ci pour la présente occasion en affirmant que derrière chaque réussite se cache une volonté individuelle forte certes, mais aussi un environnement familial ou privé favorable qui a contribué à votre succès.

Pour faire encore un peu plus savant, je me permets de vous citer l'affirmation d'un enseignant américain qui s'appelle Booker Washington. Celui-ci est né esclave, d'un père blanc et d'une mère noire. Dans le cadre de son autobiographie paru en 1901 il écrit

« J'ai appris que l'on doit moins mesurer la réussite par la position que l'on atteint dans la vie que par les obstacles qu'il a fallu surmonter pour ce faire ».

Cela est vrai encore aujourd'hui et aussi dans votre situation.

Je doute fort que vous avez pu réussir sans efforts la présente formation et ce sont bien ces efforts qu'il convient de fêter dignement aujourd'hui.

C'est d'ailleurs la seule raison qui légitime ma prise de parole ce soir. Ce diplôme ne vous procure pas nécessairement une promotion salariale ou une nouvelle activité professionnelle mais vous permet d'avancer dans votre parcours de formation professionnelle. Ce parcours de formation est personnel. C'est un élément de l'apprentissage tout au long de la vie. L'objectif de formation proposé par la CSL est donc de répondre à vos besoins et ambitions professionnels.

Prononcer un discours de remise des diplômes confère une certaine responsabilité me suis-je dit au moment de la préparation de la présente intervention.

Du moins, c'est ce que je pensais, jusqu'à ce que je me souvienne que mon diplôme de fin d'études secondaires, j'ai dû aller le chercher au secrétariat du lycée en 1985.

Il n'y avait tout simplement pas de cérémonie de remise de diplôme à l'époque. Mais il y avait une belle fête organisée par les bacheliers que je garde en mémoire.

Et le diplôme de fin d'études universitaires, je l'ai reçu par courrier postal ordinaire. Pas de discours non plus, pas de remerciements, pas de félicitations.

Rien qui puisse m'influencer et m'inspirer pour vous transmettre quelques réflexions utiles, pertinentes ou durables.

Sur Internet par contre avec l'aide de Google, j'ai trouvé des milliers de discours, la plupart inodore, incolore et insipide et certains même payants. Je vous épargne cet arrosage de remerciements les uns plus soporifiques que les autres.

J'en ai trouvé un quand même qui m'a marqué et que je vous recommande de lire. Je ne vais pas vous faire le récit de celui-ci puisque ce n'est pas moi qui a vécu ce qu'un génie en informatique raconte ce jour là aux jeunes diplômés de l'Université de Stanford.

Il s'agit du discours de Steve Jobs lors de la remise des diplômes de Stanford en juin 2005.

Comme vous le savez, Steve Jobs n'a jamais été diplômé d'études supérieures.

En fait, ce discours est la première fois de sa vie qu'il réussit à s'approcher autant d'une remise de diplômes académiques.

Son discours, c'est trois histoires de sa vie personnelle et qui peuvent être autant de leçons pour nous tous.

La première histoire parle de mettre en relation intelligemment les expériences de la vie. Jobs a appelé cela « connecting dots ».

La deuxième histoire parle d'amour et de perte. Si vous faites quelque chose dans la vie, faites le avec le plein d'engagement, avec passion. Écoutez votre cœur. Ne vous arrêtez surtout pas à la suite d'un échec.

La troisième histoire évoquée par Steve Jobs parle de la mort. Mais de façon optimiste : « Si vous vivez chaque jour comme si c'était le dernier, vous finirez un jour par avoir raison. » dit-il.

En effet, ce souvenir que la mort viendra un jour est la meilleure façon d'éviter le piège du raisonnement rationnel au détriment du raisonnement qui part du cœur.

J'espère maintenant avoir stimulé un peu votre curiosité et votre soif de continuer d'apprendre et de découvrir de nouvelles choses. Le discours intégral est disponible sur Internet en anglais mais aussi en français et en allemand.

Arrivé au terme de mon petit tour d'horizon visant à agrémenter cette remise des certificats, je rentre de nouveau dans le bercail du politiquement correct en réitérant chaleureusement mes félicitations à vous chères lauréates et chers lauréats et en n'oubliant pas de formuler également mes remerciements à l'ensemble de l'équipe chevronnée et sympathique en charge de l'organisation des cours à la CSL, aux formateurs et aux responsables du ministère et des lycées pour avoir contribué à la réussite du cru de l'édition 2014.

APPRENTISSAGE

Lancez-vous dans l'apprentissage !

Jusqu'au 1^{er} novembre 2014 peuvent encore être conclus des contrats d'apprentissage en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle.

Un apprentissage mène à un diplôme d'aptitude professionnel (DAP), un certificat de capacité professionnelle (CCP) ou un diplôme de technicien (DT). La durée normale d'une formation DAP et CCP est 3 ans, celle d'une formation de technicien est 4 ans. Une formation duale, sous contrat d'apprentissage, comprend des périodes de formation dans un lycée et des périodes de formation dans une entreprise. Soit l'apprenti fréquente l'école pendant une ou deux journées par semaine et suit sa formation « pratique » en milieu professionnel pendant le reste de la semaine, soit la formation est organisée par périodes ce qui signifie qu'il y a plusieurs semaines de cours à l'école, suivies de plusieurs semaines de formation en milieu professionnel. Certaines formations débutent avec une ou deux années de formation exclusivement scolaire pour passer par après seulement en formation par alternance.

Pendant la durée de l'apprentissage, l'apprenti a droit à une indemnité d'apprentissage mensuelle que le patron-formateur doit lui verser et qui varie selon les formations. S'y ajoute la prime d'apprentissage que l'Etat accorde à l'apprenti par année de formation « réussie » et qui s'élève à 130€ par mois d'apprentissage pour les formations CCP et à 150€ par mois d'apprentissage pour les formations DAP et DT.

Pour accéder à l'apprentissage, le candidat doit satisfaire à des critères qui dépendent du métier/profession choisi. L'apprentissage s'adresse aux jeunes ayant terminé

leur classe de 9^e ou ayant quitté prématurément l'école sans diplôme, mais aussi aux adultes.

L'apprentissage pour adultes est destiné aux personnes âgées de 18 ans au moins au 1^{er} septembre de l'année de l'inscription et qui remplissent certaines conditions. Pour être admis à l'apprentissage pour adultes, il faut avoir quitté l'école depuis au moins 12 mois et il faut pouvoir se prévaloir d'une affiliation au Centre commun de la sécurité sociale d'au moins 12 mois continus ou non à titre d'au moins 16 heures par semaine. L'organisation de la formation est la même qu'en apprentissage initial, de même que les critères scolaires d'accès, de promotion et d'attribution des certifications. La particularité de l'apprentissage pour adultes réside dans le fait que l'apprenti a droit pendant la durée de son apprentissage au salaire social minimum (SSM) pour personnes non qualifiées. Le complément entre le SSM et l'indemnité d'apprentissage fixé pour cette profession/ce métier est remboursé par le Fonds pour l'Emploi à l'entreprise-formatrice. L'apprenti adulte a droit, au même titre que les apprentis en formation initiale, aux primes de promotion de l'apprentissage décrites ci-dessus.

Pour devenir apprenti, l'intéressé doit s'inscrire auprès du Service de l'orientation professionnelle (OP) de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) en tant que demandeur d'apprentissage. Il peut se faire conseiller par rapport aux professions/métiers auxquels il a accès en fonction de ses résultats scolaires et des postes d'apprentissage disponibles. L'OP aide les intéressés dans la recherche d'un poste d'apprentissage, de même que les

Services de psychologie et d'orientation scolaire (SPOS) dans les lycées et l'Action locale pour jeunes (ALJ). Si le demandeur d'un poste d'apprentissage a trouvé une entreprise qui est d'accord de le former, il doit en informer l'OP. Ensuite seulement il peut aller s'inscrire dans un lycée.

Nous encourageons les entreprises à déclarer des postes d'apprentissage. L'apprentissage leur permet de former leurs futurs collaborateurs tout en contribuant à la lutte contre le chômage des jeunes. En plus, l'entreprise-formatrice peut profiter de diverses aides financières de l'Etat. Ainsi, le Fonds pour l'Emploi rembourse aux patrons-formateurs non seulement la part patronale des charges sociales se rapportant à l'indemnité d'apprentissage versée à l'apprenti, mais leur verse également des aides de promotion de l'apprentissage d'un montant égal à 27% de l'indemnité d'apprentissage pour la formation au niveau DT et DAP et d'un montant même égal à 40% de l'indemnité d'apprentissage pour la formation au niveau CCP.

Toute entreprise intéressée à former des apprentis doit remplir le formulaire de déclaration de poste d'apprentissage, disponible sur notre site internet, qui doit être renvoyé au Service de l'Orientation professionnelle de l'ADEM. Pour pouvoir accueillir et former un apprenti, l'entreprise doit disposer du droit de former. Le droit de former sera contrôlé par la chambre patronale compétente et la Chambre des salariés suite à sa déclaration de poste d'apprentissage.

Plus d'infos sur :

<http://www.lllc.lu/fr/formation-professionnelle-initiale>



AGENDA

Formations longues

- Licence Sciences de Gestion *3 octobre 2014*
partenaire : ISAM-IAE Nancy de l'Université de Lorraine

- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU-A) *6 octobre 2014*
partenaire : Université de Lorraine

- Master Banque, Finance, Assurance
parcours Fonds et Gestion Privée *8 octobre 2014*
partenaire : Université Paris-Ouest Nanterre - La Défense

- Certificat de Compétence Management de la Santé,
du Bien-Être et du Développement Durable au travail
pour les TPE/PME *10 octobre 2014*
partenaire : Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam)

- Certificat en Contrôle Interne *5 novembre 2014*
partenaire : ICHEC-Entreprises et l'International Control
Institute Belgium (ICIB)

- Diplôme d'Études Spécialisées en Risk Management *20 janvier 2015*
partenaire : ICHEC-Entreprises

- Licence Gestion Comptable, parcours Contrôle de Gestion *9 février 2015*
partenaire : IUT Poincaré de l'Université de Lorraine

- Diplôme d'Études Spécialisées (Specialized Studies
Diploma) International Treasury Management *February 2015*
partenaire : ICHEC-Entreprises **IN ENGLISH**

- Master Financial Analysis and Strategy *5th March 2015*
partenaire : IGR-IAE de l'Université de Rennes I **IN ENGLISH**

- Master Gestion des Ressources Humaines et
Relations du Travail *mars 2015*
partenaire : Université Panthéon-Assas (Paris II)

AGENDA

Séminaires

Économie, Finances et Comptabilité

S1079	Introduction à la fiscalité luxembourgeoise des personnes physiques	18 et 25 septembre 2014
S1141	Financial instruments	18 th & 19 th Septembre 2014
S1036	Risk Management	22 & 23 septembre 2014

Développement personnel et professionnel

S2212	Gérer les situations difficiles au téléphone	25 septembre 2014
S2186	Das neue Zeitmanagement	29. September & 13. Oktober 2014

Gestion des Ressources Humaines et Formation

S4147	Gestion de la mobilité interne dans l'entreprise	22 septembre 2014
S4131	Erfolgreich verhandeln	24. September 2014

Management - Marketing

S5193	Maîtriser la pratique des relations presse	23, 24 et 25 septembre 2014
S5222	The emotionally intelligent leader	24 th & 25 th September 2014

Droit

S7016	La négociation du contrat de travail	24 septembre 2014
S7007	Les limites de la surveillance opérée par l'employeur	7 & 8 octobre 2014

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES SÉMINAIRES
[CLIQUEZ ICI](#)